ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan exceptionnel réseau routier national

Question écrite n° 4225

Texte de la question

M. Gabriel Serville interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'utilisation des fonds alloués à la réfection des routes nationales de Guyane dans le cadre du plan exceptionnel d'entretien du réseau routier national annoncé fin mars 2016. En effet, le Gouvernement avait annoncé alors une dotation de 12 millions d'euros dédiée au territoire de la Guyane, montant ramené à 15 millions d'euros par le ministre d'État, ministre de l'intérieur, en décembre 2017. Dans ce cadre, neuf opérations étaient annoncées par le secrétaire d'État aux transports pour l'année 2017, allant de la réfection des accotements des routes au renforcement des ponts, buses ou encore à la création de points d'arrêt sur la RN2 et d'aires de repos sur la RN1. Aussi il lui demande de bien vouloir lui communiquer le bilan de l'utilisation des fonds alloués à la Guyane au titre du plan exceptionnel d'entretien du réseau routier national et notamment la liste des travaux effectués ou actuellement en cours de réalisation.

Texte de la réponse

Un plan exceptionnel d'entretien du réseau routier national en Guyane a été annoncé en mars 2016, pour un montant de 15 M€. Un certain nombre d'opérations a ainsi été lancé : l'entretien des chaussées sur la RN1, le remplacement des buses métalliques, la réparation du pont de Kourou, l'aménagement d'accotements pour la mise en sécurité des usagers vulnérables. Ces opérations continuent à être financées au-delà des montants plafonds initialement prévus. Enfin, concernant la réparation des fondations du pont de Counamama sur la RN1, des considérations techniques viennent retarder la réalisation des travaux qui ne pourront pas débuter avant 2019.

Données clés

Auteur : M. Gabriel Serville
Circonscription : Guyane (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4225
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 décembre 2017, page 6678
Réponse publiée au JO le : 10 avril 2018, page 3088